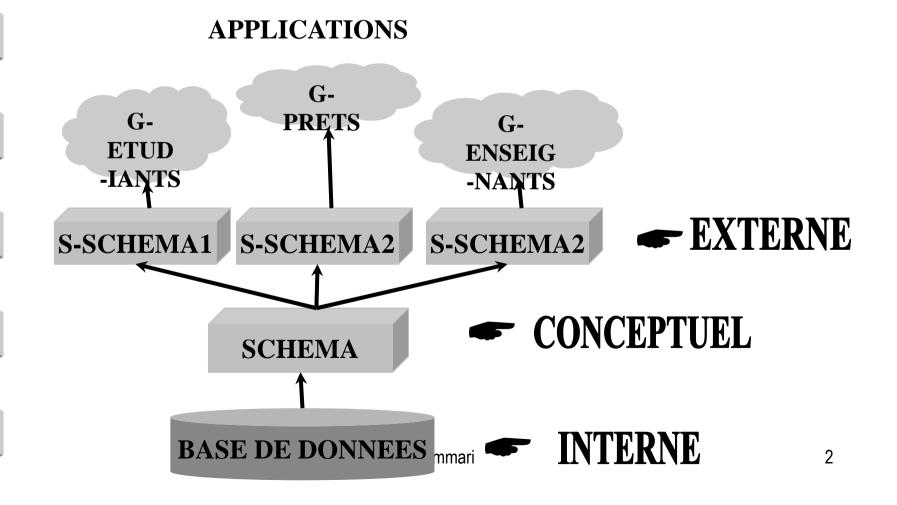
CHAIRE INFORMATIQUE D'ENTREPRISE BASE DE DONNEES

NIVEAU EXTERNE DU SCHEMA EN SQL

ARCHITECTURE



NIVEAU EXTERNE DU SCHEMA EN SQL

- Sécurité
 - Identification et authentification des utilisateurs
 - Gestion des privilèges
 - Accorder des privilèges
 - Supprimer des privilèges
 - Modifier des privilèges
- Définition de tables virtuelles ou vues

Identification et authentification des utilisateurs

- ♠ A installation d'une BD, un utilisateur est crée par défaut (son administrateur). Cet utilisateur a le pouvoir de créer d'autres utilisateurs.
- Un utilisateur est identifié par un identificateur d'utilisateur
- Un identificateur d'utilisateur peut être utilisé par +ieurs utilisateurs
- Un utilisateur qui se connecte au SGBD doit s'identifier (Nom utilisateur + mot de passe)

CONNECT utilisateur

Gestion des privilèges

- Les droits ou privilèges d'un utilisateur sont :
 - Tous les droits sur les objets du schéma qu'il a crée lui-même
 - Tous les droits que lui ont accordés d'autres utilisateurs
- Un objet du schéma peut être une table, une vue
- Un droit peut être : SELECT, DELETE, INSERT, UPDATE, TRIGGER (sous SQL 99), ...
- Seul le créateur d'un schéma peut effectuer des commandes du LDD qui affectent ce schéma (CREATE, ALTER, DROP, ...)
- Un utilisateur qui n'a pas le privilège SELECT ne peut avoir le privilège de créer une vue
- Un utilisateur peut aussi accorder à un autre utilisateur le droit de transmettre ses droits reçus à d'autres utilisateurs

 N. Lammari
 5

Définition des privilèges

```
GRANT droit1, droit2, ... ON nomtable TO u1, u2, ....

[WITH GRANT OPTION];

GRANT droit1, droit2, ... ON nomtable TO PUBLIC

[WITH GRANT OPTION];

GRANT ALL ON nomtable TO u1, u2, ....

[WITH GRANT OPTION];

GRANT ALL ON nomtable TO PUBLIC

[WITH GRANT OPTION];

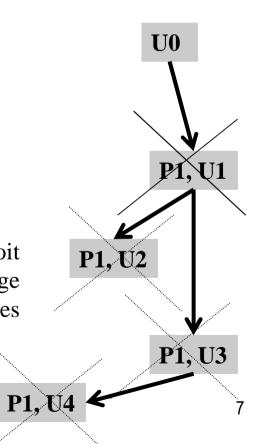
Droit; ∈ { SELECT, INSERT, UPDATE, DELETE, ...}
```

Suppression des privilèges

REVOKE droit1, droit2, ON nomtable FROM PUBLIC;

REVOKE droit1, droit2, **ON** nomtable **FROM** u1, u2,;

Lorsqu'un utilisateur a reçu un privilège avec le droit de le transmettre, la suppression de ce privilège implique aussi la suppression de tous les privilèges qu'il a transmis



DEFINITION D'UNE VUE

- Une vue ou table virtuelle est une table définie par une requête SQL sur d'autres tables ou d'autres vues.
- La table virtuelle apparaît à l'utilisateur comme une table normale alors qu'elle est en réalité déduite d'une requête

CREATION ET SUPPRESSION DE VUES

CREATE VIEW nomvue(attribut1, attribut2,)

AS requête

[WITH CHECK OPTION / WITH READ ONLY];

DROP VIEW nomvue;

REMARQUE 1 : Pas de clause ORDER BY dans requête
REMARQUE 2 :Si l'on veut que toute ligne insérée dans la vue
satisfait les critères de sélection on utilise la clause WITH CHECK
OPTION.

N. Lammari

EXEMPLE DE VUE

CREATE VIEW nomvue

AS SELECT *

CREATE VIEW nomvue (a1, a2, a3,)

AS SELECT *

CREATE VIEW nomvue (a1, a2, a3,)

AS SELECT (b1, b2, b3,)

EXEMPLE DE CREATION DE VUES

CREATE VIEW ANCIENNE_RESERVATION

AS SELECT *

FROM RESERVATION

WHERE DateDépart < SYSDATE

WITH CHECK OPTION;

CREATE VIEW ANCIENNE_RESERVATION (NumClient, NumChambre, Nbjours)

AS SELECT NumClient, NumChambre, MONTHS_BETWEEN(DateArrivée, DateDépart)

FROM RESERVATION

WHERE DateDépart < SYSDATE

WITH READ ONLY;

MODIFICATION DE VUES ET CONTRÔLE D'INTEGRITE

- Une vue modifiable est une vue vérifiant les conditions suivantes :
 - C'est une vue basée sur une seule table
 - Pas de clause GROUP BY dans la requête définissant la vue
 - Toute colonne non référencée dans la vue doit pouvoir être mise à null ou disposer d'une valeur par défaut
 - Les colonnes résultats de l'ordre SELECT doivent être des colonnes réelles d'une table de base et non des expressions.